

Vendredi 23 août 2019

Créativité, systémique et médiations



avec Florence van de Putte & Isabelle Humier

> THÈME

Créativité systémique et co-médiations psys-juristes.

> INTÉRÊT DE TRILOGUES À PROPOSER CETTE FORMATION

Le processus de médiation est un processus éminemment créatif.

Le médiateur, à l'instar d'un metteur en scène ou d'un chef d'orchestre, aide les parties à réaliser une production à la fois nouvelle et adaptée au contexte dans laquelle elle se manifeste. Les productions créatives sont observées dans tous les processus de médiation et à chaque étape.

Susciter la créativité est une compétence essentielle du médiateur. Elle favorise la confiance personnelle, la capacité de reconstruire autrement, et aménage le lien.

> OBJECTIFS

L'intention des formatrices est de présenter des jeux, des outils et des techniques issues de l'approche systémique et psychanalytique particulièrement adaptés au processus de médiation qui permettront aux participants de susciter des pistes, mais aussi de contenir la créativité des médiés.

Plusieurs facteurs interagissent dans l'expression du potentiel créatif de chaque processus. Certains de ces facteurs sont liés au cadre de la médiation (volontaire, confidentiel, suspension des procédures..), d'autres sont liés aux personnes (traits de personnalité, motivation, émotions), d'autres encore sont contextuels (appui de l'environnement familial, professionnel ou culturel). Tous ces facteurs varient d'une partie à l'autre et entraînent une expression plus ou moins grande du potentiel créatif de chacun d'entre eux.

> PROGRAMME

Cette formation se déroulera durant une journée de 6 heures.

Le groupe et les formatrices construiront ensemble des pistes de solutions créatives pour faire face aux situations rencontrées en médiation et gestion de conflit afin d'aider les parties à retrouver leurs ressources et créativité :

> Préparation : Identification et réflexion par les participants et pour chaque étape de la médiation, des difficultés potentielles rencontrées. (Le cas échéant, les formatrices proposeront des situations survenues durant leurs expériences afin de compléter l'apport de situations).

> Une réflexion sera ensuite menée afin d'y faire face avec créativité notamment par l'utilisation d'outils systémiques et techniques d'intervention en co-médiation psys-juristes proposés par les formatrices.

Chaque outil sera présenté, défini et pourra être utilisé en vue d'être expérimenté par rapport à une difficulté donnée.

Au terme de la journée, un point sera fait sur l'apprentissage des outils sélectionnés pour faire face aux situations proposées par le groupe.

Des référents théoriques seront transmis après la formation.

> ANIMATION

Isabelle HUMIER, psychologue et formée en thérapie systémique, elle travaille en co-intervention en médiation de couple et familiale visant à proposer un cadre sécurisant afin de travailler à la mise en place d'un dispositif permettant de rétablir le contact, le dialogue entre des individus, et les accompagner dans la recherche de solutions à leurs conflits, et aussi en co-intervention en médiation sociale lors de différends pouvant opposer des associés, des travailleurs, ou l'employeur et ses salariés (e-s).

Florence VAN DE PUTTE, médiatrice agréée familiale, civile et entreprise depuis 1998, avocate au Barreau de Bruxelles, formatrice en médiation, formée à l'analyse systémique. Ses nombreuses formations complémentaires en médiation, et en psychologie systémique et analytique lui ont permis d'élargir ses compétences

de médiateur. Convaincue par la richesse des regards croisés sur les situations conflictuelles, elle travaille essentiellement en co-intervention en entreprise et pour les particuliers.

Elle est formateur référent en médiation pour la formation qualifiante de TRIALOGUES, mais aussi auprès d'AVOCATS.BE. Ainsi que conférencière régulière en matière de médiation familiale, civile et commerciale.

Carmelina Marino, Psychologue/psychothérapeute d'orientation psychanalytique.

MODALITÉS PRATIQUES

NOMBRE DE PARTICIPANTS : maximum 20.

PARTICIPANTS PRESENTIS : médiateurs en matière civile, familiale, sociale, en entreprise, avocats négociateurs ou collaboratifs, intervenants sociaux, psychologues ayant une expérience clinique de gestion de conflits privée ou professionnels.

DATE ET HORAIRE

Vendredi 23 août 2019 de 9 h 30 à 16 h 30.

LIEU

Château de la Solitude, Avenue Schaller, 54 à 1160 Bruxelles

Parking accessible

PRIX

190 € pour la journée, comprenant le matériel et la pause-café.

Cette formation peut être combinée avec le 2^e module Créativité de l'équipe Trialogues le 19 septembre 2019 et/ou avec la formation du 15 mai 2020, « Boîte à outils en médiation familiale et en droit collaboratif », par Anne-Marie Boudart et Carine Vander Stock (300€ pour 2 journées, 425€ pour 3 journées)

À verser sur le compte TRIALOGUES BE88 310 191 803 341

Réduction de 15 % pour les participants et anciens participants à la formation qualifiante de TRIALOGUES.

INSCRIPTION

Au moyen du formulaire ci-joint.

Seul le paiement vaut inscription, dans la limite des places disponibles

Renseignements et contact administratif : info@trialogues.be

**AGRÈMENT PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DE MÉDIATION. ATTESTATION DÉLIVRÉE
POUR LA FORMATION DES AVOCATS ET DES MÉDIATEURS AGRÉÉS (6 HEURES)**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
FORMATION CONTINUE

À renvoyer à TRIALOGUES, coordination administrative : info@trialogues.be

NOM : Prénom :

Rue : Numéro :

Code postal : Localité :

Profession : Société/Institution :

Tél : Fax :

Email : GSM :

Coordonnées de facturation :

TVA n ° :

Je m'inscris à la formation continue ayant pour thème :

Je verse..... € en faveur du compte ouvert au nom de TRIALOGUES BE88 3101 9180 3341. (Référence à rappeler : nom + titre de la formation), et accepte les conditions générales de paiement.

Je suis membre de Trialogues ou participant des groupes de la formation qualifiante de Trialogues et bénéficie à ce titre d'une réduction de 15 %, soit.....

Date

Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT

L'inscription à une formation continue de Trialogues est un engagement ferme du participant d'assister à l'intégralité du programme, pour recevoir l'attestation à la fin de la formation.

S'il ne peut participer qu'à une partie du programme, il voudra bien prévenir, à l'avance, l'organisateur.

Le paiement sera effectué par virement en faveur de Trialogues ASBL auprès de la banque ING BE88 3101 9180 3341.

La réception du paiement vaut inscription définitive.

Une facture pour acquit sera délivrée à la réception du paiement.

Trialogues ASBL se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Le montant de l'inscription sera, dès lors, intégralement remboursé aux participants.

Toute annulation moins de **14 jours** ouvrables avant le démarrage de la formation ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf circonstances exceptionnelles.

